

Procès-verbal de la réunion du 20 janv. 2026

PRÉSENTS :

Marc LEFORESTIER, Président ; Yves THOMAS, Trésorier Général ; Fabien BERTHELOT, Jean-François LE BOUDEC, Jean LE MAGOUROU, Jean-Marc ROBIN Vice-Présidents

EXCUSÉE :

Françoise BONNO, Secrétaire Générale

ASSISTENT :

Aurélien VAULEON, Manager Technique Territorial

Julien FISTAHL, Directeur des Activités

La séance débute à 19h10.

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 NOV. 2025

Marc LEFORESTIER propose aux membres l'adoption du procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 18 nov. 2025 .

✓ Le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 18 nov. 2025 est adopté à la majorité avec une abstention.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES, INTERVENTION DE MARC LEFORESTIER, PRÉSIDENT

2.1 - Transpondeurs : modalités mise à disposition

Marc LEFORESTIER propose de définir les modalités de mise à disposition des transpondeurs pour les Championnats de Bretagne Route, le Championnat de Bretagne Gravel, le Championnat de Bretagne de Cyclo-Cross et la première manche de la Coupe de Bretagne de Cyclo-Cross uniquement si un tour chronométré est organisé pour la mise en grille de l'épreuve.

✓ Le Bureau Exécutif décide à l'unanimité que dans le cadre des Championnats de Bretagne Route, du Championnat de Bretagne Gravel, du Championnat de Bretagne Cyclo-Cross et de la première manche de la Coupe de Bretagne uniquement si un tour chrono est organisé pour la mise en grille de l'épreuve, le matériel sera mis à la disposition de l'organisateur gracieusement. Celui-ci devra impérativement en faire la demande via le formulaire accessible depuis le site internet du Comité Régional. Le défraiement du ou des intervenants reste à la charge de l'organisateur et devra être réglé en amont de l'épreuve au Comité Régional selon le barème suivant : 150€ pour une personne en charge de la préparation en amont et présente le jour de l'épreuve) + 50€ si présence d'une seconde personne le jour de l'épreuve.

2.2 - Tarification 2026

Marc LEFORESTIER présente la tarification 2026 aux membres.

Après quelques ajustements, le Bureau Exécutif valide à l'unanimité la tarification 2026 présentée ce jour.

📌 [Tarification Régionale 2026 - \[BE du 20.01.26\]](#)

2.3 - Modalités de prise en charge dans le cadre du Congrès de la Fédération Française de Cyclisme à Pau

Marc LEFORESTIER propose une prise en charge à partir du siège du Comité Régional. Il rappelle que cette année la Fédération Française de Cyclisme va facturer un forfait repas aux participants à hauteur de 100€/participant, il est convenu que les Comités Départementaux prennent en charge le forfait de leur délégué.

2.4 - Subdélégation de la Fédération Française de Cyclisme/Ligne Nationale de Cyclisme

Marc LEFORESTIER informe les membres qu'un vote sera proposé aux membres du Conseil Fédéral lors de la réunion de cette fin de semaine concernant le fait que le Bureau Exécutif Fédéral souhaite que la gestion du cyclisme professionnel Hommes actuellement gérée par la Ligue Nationale de Cyclisme revienne dans les prérogatives de la Fédération Française de Cyclisme.

2.5 - Règlement Route et Coupe de Bretagne Route

Marc LEFORESTIER indique aux membres que depuis la validation lors de la réunion du Bureau Exécutif du 15 oct. 2025 de légères modifications ont été apportées au cahier des charges des Championnats de Bretagne Route, des Coupes de Bretagne Route Femmes, de l'Avenir Hommes et des Clubs. Concernant le cahier des charges des Championnats de Bretagne, par cohérence, certains points à la charge de l'organisateur ont été supprimés. Il rappelle que le Crédit Agricole en Bretagne ne souhaite pas renouveler son partenariat via la Coupe de Bretagne Route de l'Avenir Hommes afin de s'orienter vers la Piste avec la Coupe d'Hiver. Dernièrement, la société Overstim.s a indiqué ne pas poursuivre son partenariat dans le cadre de la Coupe de Bretagne des Clubs. De ce fait, les 2 règlements ont été modifiés en conséquence en matière de naming. Cela impacte également les dotations, par souci d'équité mais également de maîtrise budgétaire, les dotations des Coupes de Bretagne Route Femmes, de l'Avenir Hommes et des Clubs ont été ajustées en conséquence.

✓ Les membres valident à l'unanimité les modifications apportées au cahier des charges des Championnats de Bretagne Route, des Coupes de Bretagne Route Femmes, de l'Avenir Hommes et des Clubs.

📌 [2026 - Cahiers des charges Championnats de Bretagne Route, Coupes de Bretagne Route Femmes, de l'Avenir Hommes, Clubs](#)

3. INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL, YVES THOMAS

3.1 – Point sur les finances

Yves THOMAS fait un bref point sur les finances. Notamment l'activité Piste sensiblement identique à l'année N-1.

3.2 – Orientation budgétaire 2026 et pistes d'économies

Yves THOMAS indique qu'il est impératif de prendre conscience de la situation financière du Comité Régional, il regrette un peu le manque de prise de conscience des collaborateurs sur ce point. Julien FISTAHL indique que tous sont bien conscients de la situation, le sujet a été évoqué lors de la dernière réunion d'échanges avec Marc LEFORESTIER. Yves THOMAS poursuit en indiquant que la prise de conscience doit être collective et que les propositions et solutions doivent venir de tous, élus et collaborateurs. Il précise qu'il faut impérativement réduire les frais généraux, afin de ne pas devoir impacter les sportifs et les actions de l'Équipe Technique Régionale, voire même d'envisager une réduction de personnel.

Les membres regrettent le manque d'efficacité en matière de communication et pensent que cela peut être un frein à l'activation de futurs partenariats, mais surtout que cela ne valorise pas l'activité et les actions sportives du Comité Régional. Par ailleurs, ils souhaitent également que les recherches de partenariats se concrétisent et aboutissent, tant sur l'activité institutionnelle que celle du Vélodrome de Bretagne.

Jean-François LE BOUDEC rappelle que les élus ont la possibilité d'avoir recours au dispositif de don aux associations à la place du remboursement de leurs frais de déplacement. Il souligne qu'il serait d'ailleurs souhaitable de se baser sur le barème de l'administration fiscale afin que cela soit plus incitatif.

4. INTERVENTION DU MANAGER TECHNIQUE TERRITORIAL, AURÉLIEN VAULEON

4.1 – Bilan de la saison de Cyclo-Cross

Aurélien VAULEON fait le bilan de la saison Cyclo-Cross et plus particulièrement des Championnats de France Cyclo-Cross qui se sont déroulés à Troyes.

Champion(ne)s de France	• Enzo CONAN – VS Scaerois	• U17 H
2ème	• Soen LE PANN – ECP Pays de Trégor • Amandine FOUQUENET – US Vern Cyclisme	• U19 H • Élite F
3ème	• Laly PICHON – VTT Pays de Vilaine	• U19 F

Il indique que l'objectif visé de 6 médailles n'a pas été atteint, légère déception sur le relais et les U17 Femmes. Aurélien VAULEON, souligne le très bon état d'esprit des jeunes tout au long de ce Championnat. En complément du bilan de la saison de Cyclo-Cross, il souligne les places de Bretons au classement final de la Coupe de France Cyclo-Cross 2025.

1er/1ère	• Anaïs MORICHON – AC Lanester 56 • Laly PICHON – VTT Pays de Vilaine • Enzo CONAN – VS Scaerois	• Élite U23 F • U19 F • U17 H
3ème	• Pierre LE BOURHIS – VCP Loudéac	• U19 H

4.2 – Bilan des Championnats de France Élites Piste

Aurélien VAULEON fait un bref bilan des Championnats de France Élites Piste.

Champion(ne)s de France	● Etienne OLIVIERO – OC Locminé ● Coralie DEMAY – Véloce Vannetais Cyclisme ● Ilona et Jessica ROUAT – Moelan CC	● Kilomètre H ● Scratch F ● Américaine F
2ème	● Ilona ROUAT – Moelan CC ● Luc ROYER – VCP Loudéac ● Clémence CHERREAU et Coralie DEMAY – AC Lanester 56 / Véloce Vannetais Cyclisme ● Ilona ROUAT – Moelan CC	● Course aux points F ● Scratch H ● Américaine F ● Omnium F
3ème	● Coralie DEMAY – Véloce Vannetais Cyclisme ● Léonie MAHIEU – AC Lanester 56 ● Luc ROYER – VCP Loudéac ● Etienne OLIVIERO – OC Locminé	● Course aux points F ● Poursuite Individuelle F ● Poursuite Individuelle H ● Vitesse H

Aurélien VAULEON évoque le budget de l'Équipe Technique Régionale 2025/2026, il présente le budget prévisionnel aux membres. Après quelques échanges, il est convenu de revoir légèrement à la baisse les actions VTT.

5. INTERVENTION DU RESPONSABLE VTT, JEAN-FRANÇOIS LE BOUDEC

Jean-François LE BOUDEC informe les membres que Stéphanie FLEGEAU va prendre la suite de Sébastien EVENOU pour la gestion du Trophée Régional du Jeune Vététiste avec une organisation légèrement différente où c'est l'organisateur qui fournira l'opérateur le jour de l'épreuve. A ce titre, Sébastien EVENOU utilisait un ordinateur portable personnel, il convient donc de prévoir d'en racheter un pour être dans la constitution en matière de prestation.

Jean-François LE BOUDEC termine son intervention en informant les membres qu'une réunion avec les différents intervenants du VTT XC aura lieu demain concernant l'organisation de la Coupe de Bretagne VTT XC.

Il précise également qu'à la demande du prestataire il a été décidé de revenir à une numérotation à l'année. Concernant les modalités d'achat des puces, la commande sera faite et réglée par le Comité Régional à hauteur de 1000 plaques et puces. Les pilotes lors de leur engagement à la première manche ou en cours de saison achèteront la puce qui sera collée à la plaque pour un montant de 3 Euros. Cela concerne les catégories de U15 à Masters.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

Secrétaire de séance : Julien FISTAHL, Directeur des Activités

-
- 17 févr. 2026 - prochaine réunion du Bureau Exécutif
 - 28 mars 2026 - prochaine réunion du Conseil d'Administration
-

Marc LEFORESTIER
Président



SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

✓ Le procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif du 18 nov. 2025 est adopté à la majorité avec une abstention.

Le Bureau Exécutif décide à l'unanimité que dans le cadre des Championnats de Bretagne Route, du Championnat de Bretagne Gravel, du Championnat de Bretagne Cyclo-Cross et de la première manche de la Coupe de Bretagne uniquement si un tour chrono est organisé pour la mise en grille de l'épreuve, le matériel sera mis à la disposition de l'organisateur gracieusement. Celui-ci devra impérativement en faire la demande via le formulaire accessible depuis le site internet du Comité Régional. Le défraiement du ou des intervenants reste à la charge de l'organisateur et devra être réglé en amont de l'épreuve au Comité Régional selon le barème suivant : 150€ pour une personne en charge de la préparation en amont et présente le jour de l'épreuve) + 50€ si présence d'une seconde personne le jour de l'épreuve.

Après quelques ajustements, le Bureau Exécutif valide à l'unanimité la tarification 2026 présentée ce jour.

📌 [Tarification Régionale 2026 - \[BE du 20.01.26\]](#)

✓ Les membres valident à l'unanimité les modifications apportées au cahier des charges des Championnats de Bretagne Route, des Coupes de Bretagne Route Femmes, de l'Avenir Hommes et des Clubs.

📌 [2026 - Cahier des charges Championnats de Bretagne Route, Coupes de Bretagne Route Femmes, de l'Avenir Hommes, Clubs](#)